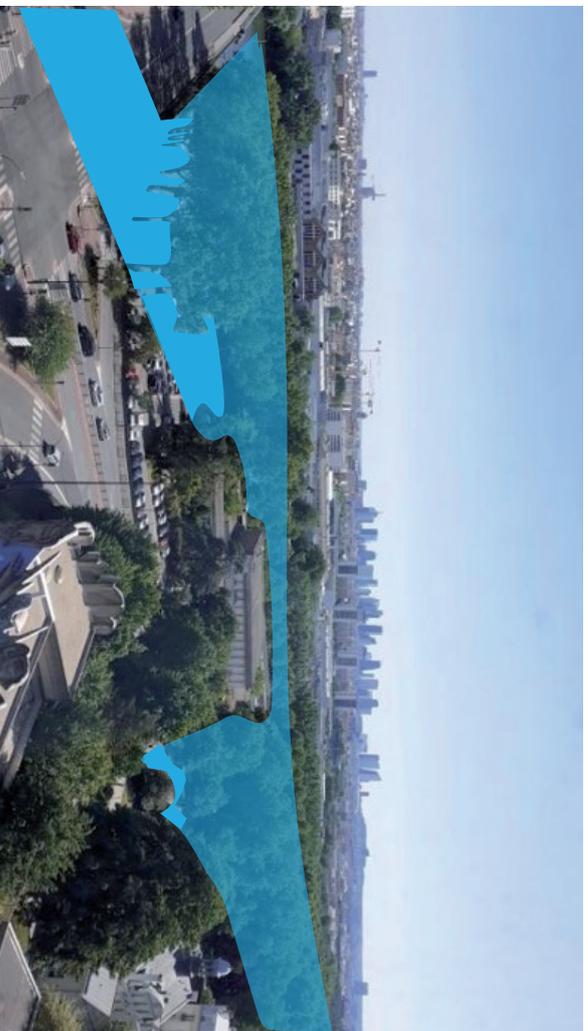


TOUTE L'ANCIENNE ÎLE EST INONDABLE



• Extraits de l'avis de l'Autorité Environnementale en date du 15 novembre 2018.

MPRAE

Mission régionale d'autorité environnementale

- Les principales recommandations de la MPRAe portent sur les points suivants :
 - approfondir la justification du choix du site du projet dans une zone inondable, dans un secteur où le trafic routier est déjà fortement congestionné et eu égard aux enjeux relatifs aux espaces verts et aux continuités écologiques ;

Cet important projet s'implante ainsi en zone inondable, sachant que 2,4 % de la superficie communale est inondable lors de la crue centennale.

L'avis du préfet de région recommandait au maître d'ouvrage de :

- justifier le choix d'implanter le projet sur un site inondable (le site, inondable aux deux tiers, a été choisi alors que 97,6 % de la superficie communale n'est pas inondable) et dans un secteur où le trafic routier est déjà fortement congestionné ;
- justifier l'urbanisation du site alors que celui-ci présente un potentiel de renaturation au titre du SRCE, que le tissu urbain environnant est fortement déficitaire en espaces verts et que le SDRIF pourrait identifier sur le site un espace vert à préserver.

• Extraits de l'avis du commissaire enquêteur

en date du 6 mai 2019.

Je suis convaincu qu'il n'est ni raisonnable ni responsable d'autoriser un tel projet avec de l'habitat permanent sur cette zone inondable.

En conséquence de tous les éléments analysés ci-dessus,

je donne un **avis défavorable**

à la demande d'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau pour le projet d'aménagement de l'Îlot Héloïse à Argenteuil.

ARRÊTONS CE PROJET ABSURDE ET DESTRUCTEUR !

Depuis 2016, le comité Jean Vilar agit, indépendamment de toute préférence politique, pour obtenir un autre projet, vert, public, convivial, qui mette en valeur le patrimoine argenteuillais.

Les nombreuses contributions à l'enquête publique ont conduit à un avis formellement négatif du commissaire-enquêteur. Le maire a constitué un groupe de travail ; celui-ci a rejeté l'essentiel du projet du promoteur.

La pandémie, le confinement, les couvre-feux ont bouleversé nos vies. Le cinéma est à repenser. Ce serait insensé de créer plus d'espaces commerciaux fermés, de générer plus de pollution, d'abattre les arbres.

Pour qu'Argenteuil devienne plus verte et plus accueillante, rejoignez-nous !



Facebook, Twitter : **Comité Jean Vilar.**

Blog, pétition : jeanvilarargenteuil.wordpress.com

Imprimé pour le Comité Jean Vilar par A2print

153 rue Michel Caré, 95100 Argenteuil

Prière de ne pas jeter sur la voie publique !